

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

► Une expertise sur les tempêtes

En concertation avec la Direction de l'Espace rural et de la Forêt du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'INRA et le Cemagref ont pris l'initiative, début 2000, de mettre sur pied un groupe d'expertise scientifique devant, dans un premier temps de quatre mois, concrétiser ses travaux par un rapport "sur l'aléa tempête et la vulnérabilité de la forêt, et proposer des orientations pour la reconstitution des forêts endommagées".

Le rapport correspondant, daté de juin 2000, a été reçu à la Revue forestière française.

Fort de 23 pages (format A4), il a pour titre : "*Expertise collective sur les tempêtes, la sensibilité des forêts et sur leur reconstitution*".

Il est rédigé par les animateurs du groupe, qui sont :

Yves Birot, du Département des Recherches forestières de l'INRA

Daniel Terrasson, du Cemagref

Thomas Formery, de l'Institut pour le Développement forestier

Bernard Roman-Amat, de l'Office national des Forêts.

Il est articulé en deux grandes parties :

- partie 1 : L'aléa climatique tempête et les facteurs de sensibilité ou de résistance des forêts,
- partie 2 : pourquoi et comment reconstituer un patrimoine forestier endommagé ?

Il ne peut être question ici de donner analyse détaillée de ce rapport bien documenté (24 experts principaux ont été mobilisés par les quatre animateurs) et bien construit.

Nous en relèverons simplement quelques constatations et premières conclusions marquantes, issues principalement de la première partie :

- Il n'est pas possible de déceler une augmentation en France de l'activité tempétueuse au niveau du siècle : cette activité est simplement revenue à un niveau similaire à celui de la fin du XIX^e siècle.
- Mais les caractéristiques de l'aléa se sont fortement modifiées au plan forestier : la forêt est devenue plus vaste, les modes de gestion ont évolué vers les régimes de futaie, au détriment des taillis et taillis-sous-futaie.
- Les arbres petits et trapus (à faible élancement h/d) présentent la meilleure résistance.
- Une hauteur dominante croissante augmente l'instabilité des peuplements, à élancement égal.
- Une meilleure résistance des lisières a été très souvent observée. Les lisières opaques génèrent en arrière de dangereuses turbulences.
- Les sols très pierreux, ou sableux, sont peu cohérents, et mauvais en terme de stabilité.
- En matière de gestion, il faudra choisir entre la stratégie "effet bloc" (avec un minimum d'interventions, une récolte précoce, et des produits de faible dimension) et la stratégie "sylviculture dynamique", privilégiant le développement d'une bonne stabilité individuelle des arbres, par des éclaircies (précoces, fréquentes, suffisamment fortes) maintenant le peuplement dans la zone "stable".

En bref

- Les vieux "taillis-sous-futaie", à réserves anciennes, à coupes de taillis tardives présentent des facteurs d'instabilité importants.
- L'analyse de la sensibilité des différentes espèces au vent nécessite une extrême prudence.

Un puissant ancrage au sol permet de bien lutter contre les risques de chablis, mais en cas de vents très violents, les volis remplacent les chablis. Ces volis entraînent une très forte perte économique, et une plus grande difficulté à reboiser.

- Il n'a pas été mis en évidence d'effet du mélange sur la stabilité des peuplements ; la sensibilité des mélanges résulte plus des sensibilités des essences en présence que du caractère pur/mélangé.

Une conséquence fréquente des tempêtes est, de ce fait, la perte du caractère mélangé, par écrémage de l'essence la plus sensible.

- Le choix d'une méthode de reconstitution (par plantation, régénération naturelle ou mixte) dépend à la fois :
 - de l'objectif fixé à la forêt,
 - des essences présentes,
 - de la compétence du gestionnaire,
 - du diagnostic réalisé sur la parcelle.

Le rapport d'expertise sur les tempêtes peut être consulté sur :
<http://www.agriculture.gouv.fr/fore/fore/expertempete0.htm>

► Toujours les tempêtes de décembre 1999

L'Académie d'Agriculture de France a tenu, le 8 mars 2000, une séance de travail totalement consacrée aux effets des deux tempêtes de décembre 1999 sur la forêt française.

Organisée et animée par G. Touzet, qui en fit introduction et conclusion, elle était articulée en trois conférences, prononcées par des personnalités hautement compétentes :

- P. de la Broise – L'expérience des chablis de Bretagne en 1987
- J. de Champs – Les enseignements des grands chablis antérieurs
- D. Guinard – Problèmes posés par l'écoulement des bois après les tempêtes.

Nos lecteurs pourront se reporter aux pages 213-260 du numéro 2/2000 des *Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France*.

Nous ne retiendrons ici que quelques extraits des propos tenus, en conclusion, par G. Touzet.

- Il ne faut pas dire que la forêt française est annihilée : seuls (et c'est beaucoup !) 800 000 ha sont touchés, dont moins de 500 000 réellement détruits.
- Il y a sans doute dégâts écologiques, qu'on peut nuancer. Par contre, il y a certainement catastrophe économique.
- Il y a toutes raisons de ne pas abandonner sur place les bois à terre : les conséquences pourraient être graves pour les peuplements voisins... et ce serait bien sûr une aberration économique.
- Il ne semble pas qu'il y ait eu de grandes différences de plus ou moins bonne résistance entre feuillus et résineux. D'ailleurs, aucune espèce, aucun type de peuplements (à part les taillis pas trop vieux) ne résistent à des vents compris entre 150 et 200 km à l'heure.
- Sont instables, tout simplement parce que les racines sont fragiles, les bois trop âgés, qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, et les peuplements trop serrés, éclaircis trop tardivement.

En bref

- Des conclusions assurées ne pourront résulter que d'observations très sérieuses, à faire pendant de longues périodes.

Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France — 18, rue de Bellechasse — F-75007 PARIS. Téléphone : 01.47.05.10.37. Télécopie 01.45.55.09.78.

► Chablis de décembre 1999 et voie ferrée

La SNCF a parfois été accusée de ne pas mettre à disposition des forestiers suffisamment de wagons et de gares. Dans sa revue *Fret magazine*, elle fait le point de son action pour permettre un meilleur enlèvement et transport des masses de bois mis à terre par les deux tempêtes de décembre 1999.

Le parc de wagons pour transport de grumes est passé de 1 750 à 4 118 wagons en début d'automne 2000.

2 000 wagons anciens sont en cours de réhabilitation, et 560 wagons spécialisés neufs ont été commandés.

Le nombre des gares-bois est passé de 150 à 245, et d'autres sont encore en cours d'aménagement.

Les trains-bois acheminés par mois sont passés à 319 (dont 115 en moyenne à destination de l'étranger), contre 169 en 1999.

Des trains cadencés, constitués de wagons spécialement affectés, circulent à jours fixes, et horaires réguliers, entre les gares situées au cœur des massifs forestiers et les usines.

En Lorraine par exemple, région particulièrement touchée, le trafic-bois a été multiplié par cinq en 2000, par rapport à 1999.

Passée la période exceptionnelle actuelle, la SNCF fera tous ses efforts pour conforter sa place dans le secteur bois.

Source : Fret Magazine, n° 118, octobre-novembre 2000, pp. 14-15
Fret Magazine — 10, place de Budapest — F-75436 PARIS CEDEX 09.

► "Directive Habitats. Vers le réseau Natura 2000. 10 questions. 10 réponses"

Le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a publié une brochure : *"Directive Habitats. Vers le réseau Natura 2000. 10 questions. 10 réponses"*.

Vous y trouverez les réponses aux dix questions suivantes :

1. Quels sont les objectifs de la directive "Habitats" ?
2. Comment se construit le réseau Natura 2000 ?
3. S'agit-il de mettre la nature sous cloche ?
4. Sur quels critères sont définis les sites de la directive "Habitats" ?
5. Comment seront mises en œuvre les mesures de conservation ?
6. Des moyens financiers sont-ils prévus ?
7. Comment traduire la directive européenne en droit français ?
8. Quelle est la situation dans les autres pays européens ?
9. Pourquoi faut-il désigner de nouvelles Zones de Protection spéciale (ZPS) ?
10. Comment le réseau Natura 2000 contribue-t-il à l'aménagement du territoire ?

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement — 20, avenue de Ségur — F-75302 PARIS 07 SP. Tél. 01.42.19.20.21. Internet : <http://www.environnement.gouv.fr>

► **Les Français et les résineux**

Pierre Bazire a présenté récemment avec éloge, à l'Académie d'Agriculture de France (n° 2/2000 des Comptes rendus, pp. 279-280), une thèse de doctorat en géographie soutenue par Vincent Moriniaux à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, en janvier 1999 et titrée : *"Les Français face à l'enrésinement : XVI^e-XX^e siècles"*.

Lourde de 916 pages en deux volumes, annexes comprises, ce travail de qualité est divisé en quatre chapitres :

1^{er} chapitre : les résineux en France,

2^e chapitre : historique de l'enrésinement (notamment à partir du XVI^e siècle),

3^e chapitre : la haine de l'arbre vert,

4^e chapitre : les résineux dans l'imaginaire.

Les références bibliographiques couvrent quarante-deux pages.

► **Hommage à Georges Plaisance**

(texte rédigé par Marie-Jeanne Lionnet)

Le 6 octobre dernier, la Société forestière de Franche-Comté invitait les amis de Georges Plaisance à une cérémonie en forêt de Chaux pour un hommage à ce forestier décédé en novembre 1998.

Au Carrefour de la 2^e colonne, Monsieur François Caimail, Directeur régional de l'Office national des Forêts de Franche-Comté, découvrait un panneau érigé en l'honneur de Georges Plaisance, avant de rappeler la carrière professionnelle de celui-ci, franc-comtoise bien sûr, mais aussi africaine et provençale. Les travaux du pédologue ont été rappelés par Jean Chrétien, s'appuyant sur des notes de Philippe Duchaufour. François Vion-Delphin a associé ses souvenirs d'enfant vivant en forêt de Chaux au contact d'un forestier-historien, à l'origine de sa carrière professionnelle d'universitaire-historien. Marie-Jeanne Lionnet a présenté l'écrivain-forestier souhaitant faire partager sa passion au plus grand nombre.

Ces évocations ont été complétées par deux facettes, plus privées mais indispensables, de la personnalité de Georges Plaisance :

- témoignage familial apporté par une de ses filles, éclairant la personnalité d'un homme vivant en forte union avec son épouse, d'un père voulant, et proposant, toujours plus et mieux à ses enfants,
- témoignage de Monsieur Mourin, rappelant l'homme de foi, le chrétien social dans la mouvance du Sillon.

Un vin d'honneur, dans la cordialité forestière, a permis à chacun d'évoquer et de partager divers souvenirs de Georges Plaisance.

► **Le château d'Harcourt au département de l'Eure, sa forêt à l'Académie d'Agriculture**

Par testament du 6 avril 1825, Louis-Gervais Delamarre légua à la Société royale et centrale d'Agriculture, devenue ensuite l'actuelle Académie d'Agriculture, l'historique château d'Harcourt, construit au XIII^e siècle dans le département de l'Eure, et son domaine, comportant notamment une importante forêt et un arboretum.

Depuis lors, la gestion du château et de sa forêt font partie du quotidien de l'Académie, dans des conditions honorables, mais souvent difficiles, du fait d'un bâtiment sans doute illustre, mêlé à l'histoire de France, mais d'un entretien très onéreux.

En bref

La gestion de la forêt, soumise au régime forestier, marquée souvent par des personnalités forestières, telles Gurnaud, Guinier, Oudin, Pourtet, et aussi par les étudiants de l'École nationale des Eaux et Forêts, subit des à-coups difficiles à éviter, mais parfois regrettables.

Le 21 juin 1999, le Conseil général de l'Eure, et l'Académie d'Agriculture de France, ont scellé un acte de donation dont les suites devraient être très positives : l'Académie fait don au département de l'Eure du château, de ses abords immédiats, et d'un environnement qui ne saurait en être disjoint : soit, pour l'essentiel, l'arboretum et une petite fraction proche de la forêt.

La donation justifia une cérémonie et une réunion spéciales, le 23 juin 1999, marquées par une satisfaction réciproque, mais aussi par l'émotion, et quelques allocutions, dont celle de Roger Lafouge, actuel responsable de la forêt pour l'Académie, retraçant toute l'histoire de la forêt d'Harcourt, de 1802 (date de son acquisition par Delamarre) jusqu'en 1999.

Cette journée du 23 juin 1999 a fait l'objet d'un fascicule de 47 pages, de belle présentation, et illustré en couleur. Il constitue un document annexe aux Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France.

Académie d'Agriculture de France — 18, rue de Bellechasse — F-75007 PARIS. Téléphone : 01.47.05.10.37. Télécopie 01.45.55.09.78.

► Index phytosanitaire Acta 2001

L'ACTA a publié la 37^e édition de l'Index phytosanitaire, qui présente la totalité des substances actives homologuées en France.

Les substances actives décrites sont réparties en six chapitres : insecticides et acaricides, fongicides, associations, herbicides, moyens biologiques, produits divers.

L'Index phytosanitaire est disponible au prix de 170 F TTC (+ 30 F de frais de port). Pour les commandes, s'adresser à : ACTA Publications — 149, rue de Bercy — F-75595 PARIS CEDEX 12. Téléphone 01.40.04.50.50. Télécopie 01.40.04.50.11. Mél. acta@acta.asso.fr